

### Charte d'Engagement pour l'Accessibilité

Nous, IAFM, reconnaissons l'importance de l'accessibilité pour tous, indépendamment des capacités physiques ou cognitives. Nous nous engageons à créer un environnement inclusif qui permet à chacun de participer pleinement à nos activités et de bénéficier de nos services.

### Principes Fondamentaux

- 1. Respect de la Dignité: Nous traitons tous les individus avec respect et considération.
- 2. Égalité des Opportunités: Nous nous efforçons de fournir des opportunités égales d'accès et de participation.
- 3. **Accessibilité Universelle**: Nous concevons nos services et nos espaces pour être accessibles à tous, sans nécessité d'adaptation spécifique.

# Engagements

### 1. Accessibilité Physique:

- Nous nous engageons à rendre nos locaux physiques accessibles en conformité avec les normes en vigueur.
- Nous faciliterons l'accès aux personnes à mobilité réduite en fournissant des rampes, des ascenseurs et d'autres dispositifs nécessaires.

### 2. Accessibilité Numérique:

- Nous nous engageons à rendre notre site web et nos applications mobiles conformes aux standards d'accessibilité, tels que les directives WCAG (Web Content Accessibility Guidelines).
- o Nous mettrons en place des formations pour notre personnel afin de garantir une création de contenu accessible.

# 3. Communication Accessible:

 Nous nous engageons à rendre nos communications internes et externes accessibles à tous, en offrant des formats alternatifs lorsque nécessaire.

#### 4. Formation et Sensibilisation:

o Nous sensibiliserons notre personnel aux enjeux de l'accessibilité et leur fournirons une formation continue sur les meilleures pratiques.

### 5. Évaluation et Amélioration Continue:

Nous évaluerons régulièrement nos politiques et pratiques en matière d'accessibilité et nous nous efforcerons d'améliorer constamment notre performance.

### Responsabilités

Chaque membre d'IAFM est responsable de soutenir cette charte et de contribuer à la création d'un environnement inclusif pour tous.

#### Adoption

Cette charte est adoptée et soutenue par la direction de Monsieur MARTINEZ MANZANERA, et sera intégrée dans toutes nos politiques et décisions.

# Date d'effet

Cette charte entre en vigueur à partir de juillet 2024.